

REGLEMENT D'EXECUTION DU TRAITE SUR LE DROIT DES MARQUES

Liste des règles

Règle 1 :	Expressions abrégées
Règle 2 :	Indication du nom et de l'adresse
Règle 3 :	Précisions relatives à la demande
Règle 4 :	Précisions relatives à la constitution d'un mandataire
Règle 5 :	Précisions relatives à la date de dépôt
Règle 6 :	Précisions relatives à la signature
Règle 7 :	Moyens d'identifier une demande en l'absence de son numéro
Règle 8 :	Précisions relatives à la durée et au renouvellement

Liste des formulaires internationaux types

Formulaire n° 1	Demande d'enregistrement d'une marque
Formulaire n° 2	Pouvoir
Formulaire n° 3	Requête en inscription de changements de noms ou d'adresses
Formulaire n° 4	Requête en inscription d'un changement de titulaire en ce qui concerne des enregistrements de marques ou des demandes d'enregistrement de marques
Formulaire n° 5	Certificat de cession en ce qui concerne des enregistrements de marques ou des demandes d'enregistrement de marques
Formulaire n° 6	Document de cession en ce qui concerne des enregistrements de marques ou des demandes d'enregistrement de marques
Formulaire n° 7	Requête en rectification d'erreurs dans des enregistrements de marques ou des demandes d'enregistrement de marques
Formulaire n° 8	Requête en renouvellement d'un enregistrement

Règle 1

Expressions abrégées

- 1) ["Traité" ; "article"]
 - a) Dans le présent règlement d'exécution, on entend par "traité" le Traité sur le droit des marques.
 - b) Dans le présent règlement d'exécution, le mot "article" renvoie à l'article indiqué du traité.
- 2) [Expressions abrégées définies dans le traité] Les expressions abrégées définies à l'article premier aux fins du traité ont le même sens aux fins du règlement d'exécution.

Règle 2

Indication du nom et de l'adresse

- 1) [Nom]
 - a) Lorsque le nom d'une personne doit être indiqué, toute Partie contractante peut exiger,
 - i) dans le cas d'une personne physique, que le nom à indiquer soit le nom de famille ou le nom principal et le ou les prénoms ou noms secondaires de cette personne ou que le nom à indiquer soit, lorsque cette personne le préfère, le ou les noms utilisés habituellement par elle ;
 - ii) dans le cas d'une personne morale, que le nom à indiquer soit la dénomination officielle complète de cette personne.
 - b) Lorsque le nom d'un mandataire doit être indiqué et que ce mandataire est un cabinet d'avocats ou un cabinet de conseils en propriété industrielle, toute Partie contractante accepte que soit indiqué le nom que ce cabinet d'avocats ou ce cabinet de conseils utilise habituellement.
- 2) [Adresse]
 - a) Lorsque l'adresse d'une personne doit être indiquée, toute Partie contractante peut exiger que l'adresse soit indiquée de la façon habituellement requise pour une distribution postale rapide à l'adresse en

question et, en tout cas, comprenne toutes les unités administratives pertinentes jusques et y compris le numéro de la maison ou du bâtiment, s'il y en a un.

b) Lorsqu'une communication adressée à l'office d'une Partie contractante est faite au nom de plusieurs personnes ayant des adresses différentes, cette Partie contractante peut exiger que la communication indique une adresse unique en tant qu'adresse pour la correspondance.

c) L'adresse indiquée peut contenir un numéro de téléphone et un numéro de télécopieur et, pour la correspondance, une adresse différente de l'adresse indiquée en vertu du sous-alinéa a).

d) Les sous-alinéas a) et c) sont applicables *mutatis mutandis* au domicile élu.

3) [Caractères à utiliser] Toute Partie contractante peut exiger que les indications visées aux alinéas 1) et 2) soient données dans les caractères de la langue de l'office.

Règle 3

Précisions relatives à la demande

1) [Caractères standard] Lorsque, conformément à l'article 3.1)a)ix), la demande contient une déclaration indiquant que le déposant souhaite que la marque soit enregistrée et publiée dans les caractères standard utilisés par l'office de la Partie contractante, l'office enregistre et publie cette marque dans lesdits caractères standard.

2) [Nombre de reproductions]

a) Lorsque la demande ne contient pas de déclaration indiquant que le déposant souhaite revendiquer la couleur comme élément distinctif de la marque, une Partie contractante ne peut pas exiger plus

i) de cinq reproductions de la marque en noir et blanc lorsque la demande ne peut pas contenir, selon la législation de cette Partie contractante, ou ne contient pas de déclaration indiquant que le déposant souhaite que la marque soit enregistrée et publiée dans les caractères standard utilisés par l'office de ladite Partie contractante ;

ii) d'une reproduction de la marque en noir et blanc lorsque la demande contient une déclaration indiquant que le déposant souhaite que la marque soit enregistrée et publiée dans les caractères standard utilisés par l'office de cette Partie contractante.

b) Lorsque la demande contient une déclaration indiquant que le déposant souhaite revendiquer la couleur comme élément distinctif de la marque, une Partie contractante ne peut pas exiger plus de cinq reproductions de la marque en noir et blanc et cinq reproductions de la marque en couleur.

3) [Reproduction d'une marque tridimensionnelle]

a) Lorsque, conformément à l'article 3.1)a)xi), la demande contient une déclaration indiquant que la marque est une marque tridimensionnelle, la reproduction de la marque doit consister en une reproduction graphique ou photographique en deux dimensions.

b) La reproduction fournie en vertu du sous-alinéa a) peut, au choix du déposant, consister en une seule vue ou en plusieurs vues différentes de la marque.

c) Lorsque l'office considère que la reproduction de la marque fournie par le déposant en vertu du sous-alinéa a) ne fait pas apparaître suffisamment les détails de la marque tridimensionnelle, il peut inviter le déposant à fournir, dans un délai raisonnable fixé dans l'invitation, jusqu'à six vues différentes de la marque ou une description verbale de cette marque, ou les deux à la fois.

d) Lorsque l'office considère que les vues différentes ou la description de la marque visées au sous-alinéa c) ne font pas encore apparaître suffisamment les détails de la marque tridimensionnelle, il peut inviter le déposant à fournir, dans un délai raisonnable fixé dans l'invitation, un spécimen de la marque.

e) L'alinéa 2)a)i) et b) est applicable *mutatis mutandis*.

4) [Translittération de la marque] Aux fins de l'article 3.1)a)xiii), lorsque la marque se compose, en tout ou en partie, de caractères autres que les caractères utilisés par l'office ou de chiffres autres que les chiffres utilisés par l'office, une translittération de ces caractères et de ces chiffres en caractères et en chiffres utilisés par l'office peut être exigée.

5) [Traduction de la marque] Aux fins de l'article 3.1)a)xiv), lorsque la marque se compose, en tout ou en partie, d'un ou plusieurs mots d'une langue autre que la langue ou que l'une des langues admises par l'office, une traduction de ce ou ces mots dans cette langue ou dans l'une de ces langues peut être exigée.

6) [Délai pour la fourniture d'une preuve établissant l'usage effectif de la marque] Le délai visé à l'article 3.6) n'est pas inférieur à six mois à compter de la date d'acceptation de la demande par l'office de la Partie contractante auprès duquel la demande a été déposée. Le déposant ou le titulaire a droit à une prorogation de ce délai, sous réserve des conditions prévues par la législation de cette Partie contractante, pour des périodes d'au moins six mois chacune, la durée totale de la prorogation devant être d'au moins deux ans et demi.

Règle 4

Précisions relatives à la constitution d'un mandataire

Le délai visé à l'article 4.3)d) est calculé à compter de la date de réception de la communication visée à cet article par l'office de la Partie contractante intéressée et n'est pas inférieur à un mois lorsque l'adresse de la personne au nom de laquelle cette communication est faite se situe sur le territoire de cette Partie contractante et à deux mois lorsque cette adresse se situe hors du territoire de cette Partie contractante.

Règle 5

Précisions relatives à la date de dépôt

1) [Procédure à suivre lorsque les conditions ne sont pas remplies] Si, au moment où elle est reçue par l'office, la demande ne remplit pas l'une quelconque des conditions applicables énoncées à l'article 5.1)a) ou 2)a), l'office invite à bref délai le déposant à remplir cette condition dans un délai indiqué dans l'invitation, qui est d'au moins un mois à compter de la date de l'invitation lorsque l'adresse du déposant se situe sur le territoire de la Partie contractante intéressée et d'au moins deux mois lorsque l'adresse du déposant se situe hors du territoire de la Partie contractante intéressée. Le fait de se conformer à l'invitation peut être soumis au paiement d'une taxe spéciale. Même si l'office n'envoie pas ladite invitation, cela est sans effet sur les conditions en question.

2) [Date de dépôt en cas de rectification] Si, dans le délai indiqué dans l'invitation, le déposant se conforme à l'invitation visée à l'alinéa 1) et acquitte toute taxe spéciale exigée, la date de dépôt est la date à laquelle l'office a reçu toutes les indications et tous les éléments exigés qui sont mentionnés à l'article 5.1)a) et à laquelle, lorsqu'il y a lieu, la taxe exigée qui est visée à l'article 5.2)a) a été payée à l'office. Sinon, la demande est considérée comme n'ayant pas été déposée.

3) [Date de réception] Chaque Partie contractante est libre de déterminer les circonstances dans lesquelles la réception d'un document ou le paiement d'une taxe sont réputés constituer respectivement la réception du document par l'office ou le paiement de la taxe à l'office dans les cas où le document a été effectivement reçu par, ou la taxe a été effectivement payée à,

i) une agence ou un bureau subsidiaire de cet office,

ii) un office national agissant pour le compte de l'office de la Partie contractante, lorsque la Partie contractante est une organisation intergouvernementale visée à l'article 19.1)ii),

iii) un service postal officiel,

iv) une entreprise d'acheminement du courrier, autre qu'un service postal officiel, indiquée par la Partie contractante.

4) [Utilisation de la télécopie] Lorsqu'une Partie contractante autorise le dépôt d'une demande par télécopie et que la demande est déposée par télécopie, la date de réception par l'office de cette Partie contractante de la communication effectuée par télécopie constitue la date de réception de la demande, étant entendu que ladite Partie contractante peut exiger que l'original de cette demande parvienne à l'office dans un délai qui ne peut pas être inférieur à un mois à compter du jour où ledit office a reçu la communication par télécopie.

Règle 6

Précisions relatives à la signature

- 1) [Personnes morales] Lorsqu'une communication est signée au nom d'une personne morale, toute Partie contractante peut exiger que la signature ou le sceau de la personne physique qui signe ou dont le sceau est utilisé soit accompagné de l'indication en lettres du nom de famille ou du nom principal et du ou des prénoms ou noms secondaires de cette personne ou, lorsque ladite personne le préfère, du ou des noms qu'elle utilise habituellement.
- 2) [Communication par télécopie] Le délai mentionné à l'article 8.2)b) n'est pas inférieur à un mois à compter de la date de réception d'une transmission par télécopie.
- 3) [Date] Toute Partie contractante peut exiger qu'une signature ou un sceau soit accompagné de l'indication de la date à laquelle la signature ou le sceau a été apposé. Lorsqu'une telle indication est exigée mais n'est pas fournie, la date à laquelle la signature ou le sceau est réputé avoir été apposé est la date à laquelle la communication qui porte la signature ou le sceau a été reçue par l'office ou, si la Partie contractante le permet, une date antérieure à cette dernière date.

Règle 7

Moyens d'identifier une demande en l'absence de son numéro

- 1) [Moyens d'identification] Lorsqu'il est exigé qu'une demande soit désignée par son numéro et qu'elle n'a pas encore de numéro ou que son numéro n'est pas connu du déposant ou de son mandataire, l'indication ou la remise de l'un des éléments ci-après est réputée suffire à l'identification de cette demande :
 - i) le numéro provisoire attribué le cas échéant par l'office, ou
 - ii) une copie de la demande, ou
 - iii) une reproduction de la marque, accompagnée de l'indication de la date à laquelle, à la connaissance du déposant ou du mandataire, l'office a reçu la demande et d'un numéro d'identification attribué à la demande par le déposant ou le mandataire.
- 2) [Interdiction d'autres conditions] Aucune Partie contractante ne peut exiger que des conditions autres que celles qui sont énoncées à l'alinéa 1) soient remplies aux fins d'identification d'une demande lorsque celle-ci n'a pas encore de numéro ou que son numéro n'est pas connu du déposant ou de son mandataire.

Règle 8

Précisions relatives à la durée et au renouvellement

Aux fins de l'article 13.1)c), la période pendant laquelle la requête en renouvellement peut être présentée et la taxe de renouvellement être payée commence au moins six mois avant la date à laquelle le renouvellement doit être effectué et se termine au plus tôt six mois après cette date. Si la requête en renouvellement est présentée ou si les taxes de renouvellement sont acquittées après la date à laquelle le renouvellement doit être effectué, toute Partie contractante peut subordonner le renouvellement au paiement d'une surtaxe.



FORMULAIRE INTERNATIONAL TYPE N° 1

DEMANDE D'ENREGISTREMENT D'UNE MARQUE

présentée à l'office de

Réservé à l'office

Numéro de référence du déposant* :

Numéro de référence du mandataire* :

1. Requête en enregistrement

La présente requête en enregistrement porte sur la marque reproduite ci-après.

* Le numéro de référence attribué par le déposant ou le numéro de référence attribué par le mandataire à la présente demande peuvent être indiqués ici.



2. Déposant(s)

2.1 Si le déposant est une personne physique,

a) nom de famille ou nom principal de cette personne* :

b) prénom(s) ou nom(s) secondaire(s) de cette personne* :

2.2 Si le déposant est une personne morale,

dénomination officielle complète de cette personne :

2.3 Adresse (y compris le code postal et le pays) :

Numéro(s) de téléphone :
(avec l'indicatif de zone)

Numéro(s) de télécopieur :
(avec l'indicatif de zone)

2.4 Etat dont le déposant est ressortissant :

Etat du domicile :

Etat de l'établissement** :

2.5 Si le déposant est une personne morale, indiquer

- la forme juridique de la personne morale :

- l'Etat, et, le cas échéant, la division territoriale de cet Etat,
dont la législation a servi de cadre à la constitution de ladite
personne morale :

2.6 Cocher cette case en cas de pluralité de déposants; si tel est
le cas, en dresser la liste sur une feuille supplémentaire et
indiquer, pour chacun d'eux, les éléments d'information
demandés aux points 2.1 ou 2.2, 2.3, 2.4 et 2.5***.

* Les noms à indiquer sous a) et b) sont soit les noms complets du déposant
soit les noms utilisés habituellement par celui-ci.

** On entend par "établissement" un établissement industriel ou commercial
effectif et sérieux.

*** Lorsque la liste figurant sur la feuille supplémentaire indique plusieurs
déposants avec des adresses différentes mais qu'il n'y a pas de mandataire,
l'adresse à utiliser pour la correspondance doit être soulignée sur la feuille
supplémentaire.



3. Mandataire

3.1 Le déposant n'a pas de mandataire.

3.2 Le déposant a un mandataire.

3.2.1 Identité du mandataire

3.2.1.1 Nom :

3.2.1.2 Adresse (y compris le code postal et le pays) :

Numéro(s) de téléphone :
(avec l'indicatif de zone)

Numéro(s) de télécopieur :
(avec l'indicatif de zone)

3.2.2 Le pouvoir a déjà été remis à l'office.
Numéro d'ordre :*

3.2.3 Le pouvoir est joint.

3.2.4 Le pouvoir sera remis à une date ultérieure.

3.2.5 Aucun pouvoir n'est nécessaire.

4. Domicile élu**

* Ne rien indiquer si un numéro d'ordre n'a pas été ou n'a pas encore été attribué au pouvoir ou si le déposant ou le mandataire ne connaît pas encore le numéro d'ordre.

** Le domicile élu doit être indiqué dans l'emplacement réservé à cet effet sous le titre de la rubrique 4 lorsque le déposant ou, en cas de pluralité de déposants, aucun des déposants n'a un domicile ou un établissement industriel ou commercial effectif et sérieux sur le territoire de la Partie contractante dont l'office est l'office mentionné sur la première page de la présente demande, sauf lorsqu'un mandataire est indiqué dans la rubrique 3.



5. Revendication de priorité

Le déposant revendique la priorité suivante :

5.1 Pays (office) du premier dépôt* :

5.2 Date du premier dépôt :

5.3 Numéro du premier dépôt (s'il est disponible) :

5.4 La copie certifiée conforme de la demande dont la priorité est revendiquée**

5.4.1 est jointe.

5.4.2 sera remise dans les trois mois à compter de la date de dépôt de la présente demande.

5.5 La traduction de la copie certifiée conforme

5.5.1 est jointe.

5.5.2 sera remise dans les trois mois à compter de la date de dépôt de la présente demande.

5.6 Cocher cette case si la priorité est revendiquée sur la base de plusieurs dépôts; si tel est le cas, dresser la liste de ces dépôts sur une feuille supplémentaire et indiquer, pour chacun d'entre eux, les éléments d'information demandés aux points 5.1, 5.2, 5.3, 5.4 et 5.5 et les produits ou les services mentionnés dans chacun d'entre eux.

* Lorsque la demande dont la priorité est revendiquée a été déposée auprès d'un office qui n'est pas un office national (par exemple, l'OAPI, le Bureau Benelux des marques et l'Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (marques, dessins et modèles), le nom de cet office doit être indiqué en lieu et place du nom d'un pays. Sinon, indiquer non pas le nom de l'office mais celui du pays.

** On entend par "copie certifiée conforme" une copie de la demande dont la priorité est revendiquée, certifiée conforme par l'office qui a reçu cette demande.



6. Enregistrement(s) dans le pays (l'office) d'origine*

Le ou les certificats d'enregistrement dans le pays (l'office) d'origine sont joints.

7. Protection résultant d'une présentation dans une exposition

Cocher cette case si le déposant souhaite bénéficier d'une protection résultant de la présentation de produits ou de services dans une exposition. Si tel est le cas, donner des précisions sur une feuille supplémentaire.

8. Reproduction de la marque

(8 cm x 8 cm)

* A remplir lorsque le déposant souhaite fournir une preuve en vertu de l'article 6quinquies A.1) de la Convention de Paris au moment du dépôt de la demande.



-
- 8.1 Le déposant souhaite que l'office enregistre et publie la
marque dans les caractères standard utilisés par celui-ci*.
- 8.2 La couleur est revendiquée comme élément distinctif de la
marque.
- 8.2.1 Nom des couleurs revendiquées :
- 8.2.2 Principales parties de la marque qui ont ces couleurs :
- 8.3 Il s'agit d'une marque tridimensionnelle.
 ... ** vues différentes de la marque sont jointes.
- 8.4 ...*** reproduction(s) de la marque en noir et blanc est (sont)
jointe(s).
- 8.5 ...*** reproduction(s) de la marque en couleur est (sont)
jointe(s).

9. Translittération de la marque

La marque ou une partie de la marque est translittérée comme suit :

10. Traduction de la marque

La marque ou une partie de la marque est traduite comme suit :

* Le déposant ne peut pas formuler un tel souhait à l'égard de marques qui se composent en tout ou en partie d'éléments figuratifs. Si, de l'avis de l'office, les marques en question contiennent effectivement de tels éléments, celui-ci ne tiendra pas compte du souhait du déposant et enregistrera et publiera la marque telle qu'elle figure dans le carré.

** Si plusieurs vues différentes de la marque ne figurent pas dans le carré prévu à la rubrique 8 mais sont jointes au présent formulaire, cocher cette case et indiquer le nombre de ces vues.

*** Indiquer le nombre de reproductions en noir et blanc ou en couleur.



11. Produits ou services

Noms des produits ou des services* :

Cocher cette case si la place prévue ci-dessus est insuffisante; si tel est le cas, donner le nom des produits ou des services sur une feuille supplémentaire.

12. Déclaration relative à l'intention d'utiliser la marque ou à l'usage effectif de la marque; preuve de l'usage effectif

12.1 Cocher cette case si une déclaration est jointe.

12.2 Cocher cette case si une preuve de l'usage effectif est jointe.

13. Conditions relatives aux langues

Cocher cette case si une pièce est jointe pour remplir toute condition relative aux langues qui est applicable à l'égard de l'office.**

* Lorsque les produits ou les services appartiennent à plusieurs classes de la classification de Nice, ils doivent être groupés selon les classes de cette classification. Le numéro de chaque classe doit être indiqué et les produits ou les services appartenant à la même classe doivent être groupés à la suite du numéro de cette classe. Chaque groupe de produits ou de services doit être présenté dans l'ordre des classes de la classification de Nice. Lorsque tous les produits ou services appartiennent à une seule classe de la classification de Nice, le numéro de cette classe doit être indiqué.

** Cette case ne doit pas être utilisée si l'office n'admet pas plus d'une langue.



14. Signature ou sceau

14.1 Nom de la personne physique qui signe ou dont le sceau est utilisé :

14.2 Cocher la case appropriée selon que la signature est donnée, ou le sceau utilisé, par ou au nom du

14.2.1 déposant.

14.2.2 mandataire.

14.3 Date de signature ou d'apposition du sceau :

14.4 Signature ou sceau :

15. Taxe(s)

15.1 Monnaie et montant(s) de la (des) taxe(s) payée(s) en relation avec la présente demande :

15.2 Mode de paiement :

16. Feuilles supplémentaires et pièces jointes

Cocher cette case si des feuilles supplémentaires ou des pièces sont jointes et indiquer le nombre total de ces feuilles et de ces pièces :



FORMULAIRE INTERNATIONAL TYPE N° 2

POUVOIR

pour des procédures devant l'office de

Réservé à l'office

Numéro de référence de la personne
qui fait la constitution de
mandataire* :

1. **Constitution de mandataire**

La personne soussignée constitue comme mandataire la personne indiquée
ci-dessous à la rubrique 3.

2. **Nom de la personne qui fait la constitution de mandataire****

3. **Mandataire**

3.1 Nom :

3.2 Adresse (y compris le code postal et le pays) :

Numéro(s) de téléphone :
(avec l'indicatif de zone)

Numéro(s) de télécopieur :
(avec l'indicatif de zone)

* Le numéro de référence attribué au présent pouvoir par la personne qui fait
la constitution de mandataire peut être indiqué ici.

** Si la personne qui fait la constitution de mandataire est le déposant (ou
l'un des déposants), le nom qui doit être indiqué est celui de ce déposant, tel
qu'il figure dans la ou les demandes auxquelles le présent pouvoir a trait.
Si ladite personne est le titulaire (ou l'un des titulaires), le nom qui doit être
indiqué est celui de ce titulaire, tel qu'il figure dans le registre des marques.
Si ladite personne est une personne intéressée mais n'est ni un déposant ni un
titulaire, le nom qui doit être indiqué est le nom complet de cette personne ou le
nom utilisé habituellement par celle-ci.



4. Demande(s) ou enregistrement(s) visé(s)

Le présent pouvoir concerne :

4.1 toutes les demandes et tous les enregistrements existants ou futurs de la personne qui fait la constitution de mandataire, sous réserve des exceptions éventuelles indiquées sur une feuille supplémentaire.

4.2 les demandes ou les enregistrements suivants :

4.2.1 les demandes relatives aux marques ci-après* :

4.2.2 les demandes portant les numéros suivants** ainsi que tous les enregistrements en résultant :

4.2.3 les enregistrements portant les numéros suivants :

4.2.4 Si la place prévue aux points 4.2.1, 4.2.2 ou 4.2.3 est insuffisante, cocher cette case et fournir les éléments d'information sur une feuille supplémentaire.

* A remplir si le pouvoir est déposé auprès de l'office avec les demandes.

** Lorsqu'une demande n'a pas encore de numéro ou que son numéro n'est pas connu du déposant ou de son mandataire, il est possible de désigner cette demande : i) en indiquant le numéro provisoire attribué le cas échéant par l'office, ou ii) en fournissant une copie de la demande, ou iii) en fournissant une reproduction de la marque, accompagnée de l'indication de la date à laquelle, à la connaissance du déposant ou de son mandataire, l'office a reçu la demande et d'un numéro d'identification attribué à la demande par le déposant ou son mandataire.



5. Portée du pouvoir

5.1 Cocher cette case si le droit du mandataire d'agir comme tel s'étend à tous les actes de la procédure, y compris, lorsque la personne qui fait la constitution de mandataire est un déposant ou un titulaire, aux actes ci-après :

5.1.1 retrait de la ou des demandes

5.1.2 renonciation à l'enregistrement ou aux enregistrements

5.2 Cocher cette case si le droit du mandataire d'agir comme tel ne s'étend pas à tous les actes de la procédure et indiquer ici ou sur une feuille supplémentaire les actes auxquels ne s'étendent pas les pouvoirs du mandataire :

6. Signature ou sceau

6.1 Nom de la personne physique qui signe ou dont le sceau est utilisé :

6.2 Date de signature ou d'apposition du sceau :

6.3 Signature ou sceau :

7. Feuilles supplémentaires et pièces jointes

Cocher cette case si des feuilles supplémentaires ou des pièces sont jointes et indiquer le nombre total de ces feuilles et de ces pièces :



FORMULAIRE INTERNATIONAL TYPE N° 3

REQUETE EN INSCRIPTION DE CHANGEMENTS DE NOMS OU D'ADRESSES

en ce qui concerne des enregistrements de marques
ou des demandes d'enregistrement de marques

présentée à l'office de

Réservé à l'office

Numéro de référence du titulaire ou
du déposant* :
Numéro de référence du mandataire * :

1. Requête en inscription

Il est demandé par la présente requête l'inscription des changements indiqués ci-après.

2. Enregistrement(s) ou demande(s) visé(s)

La présente requête porte sur les enregistrements ou les demandes ci-après :

2.1 Numéros des enregistrements :

2.2 Numéros des demandes** :

2.3 Si la place prévue au point 2.1 ou 2.2 est insuffisante, cocher cette case et fournir les éléments d'information sur une feuille supplémentaire.

* Le numéro de référence attribué par le titulaire ou le déposant ou le numéro de référence attribué par le mandataire à la présente requête peuvent être indiqués ici.

** Lorsqu'une demande n'a pas encore de numéro ou que son numéro n'est pas connu du déposant ou de son mandataire, il est possible de désigner cette demande : i) en indiquant le numéro provisoire attribué le cas échéant par l'office, ou ii) en fournissant une copie de la demande, ou iii) en fournissant une reproduction de la marque, accompagnée de l'indication de la date à laquelle, à la connaissance du déposant ou de son mandataire, l'office a reçu la demande et d'un numéro d'identification attribué à la demande par le déposant ou son mandataire.



3. Titulaire(s) ou déposant(s)

3.1 Si le titulaire ou le déposant est une personne physique

a) nom de famille ou nom principal de cette personne* :

b) prénom(s) ou nom(s) secondaire(s) de cette personne* :

3.2 Si le titulaire ou le déposant est une personne morale,
dénomination officielle complète de cette personne :

3.3 Adresse (y compris le code postal et le pays) :

Numéro(s) de téléphone :
(avec l'indicatif de zone)

Numéro(s) de télécopieur :
(avec l'indicatif de zone)

3.4 Cocher cette case en cas de pluralité de titulaires ou de
déposants; si tel est le cas, en dresser la liste sur une
feuille supplémentaire et indiquer, pour chacun d'eux, les
éléments d'information demandés aux points 3.1 ou 3.2 et 3.3.

4. Mandataire

4.1 Nom :

4.2 Adresse (y compris le code postal et le pays) :

Numéro(s) de téléphone :
(avec l'indicatif de zone)

Numéro(s) de télécopieur :
(avec l'indicatif de zone)

4.3 Numéro d'ordre du pouvoir** :

5. Domicile élu

* Les noms à indiquer sous a) et b) sont ceux qui figuraient dans les
demandes auxquelles a trait la présente requête ou qui sont inscrits en ce qui
concerne les enregistrements sur lesquels porte ladite requête.

** Ne rien indiquer si un numéro d'ordre n'a pas été ou n'a pas encore été
attribué au pouvoir ou si le numéro d'ordre n'est pas encore connu du
titulaire ou déposant ou du mandataire.



6. Indication du ou des changements

6.1 Eléments à modifier :

Eléments après modification* :

- 6.2 Cocher cette case si la place prévue ci-dessus est insuffisante; si tel est le cas, indiquer sur une feuille supplémentaire les éléments à modifier et les éléments après modification.

7. Signature ou sceau

7.1 Nom de la personne physique qui signe ou dont le sceau est utilisé :

7.2 Cocher la case appropriée selon que la signature est donnée, ou le sceau utilisé, par ou au nom du

7.2.1 titulaire ou déposant.

7.2.2 mandataire.

7.3 Date de signature ou d'apposition du sceau :

7.4 Signature ou sceau :

* Indiquer les noms ou les adresses modifiés.



8. Taxe

8.1 Monnaie et montant de la taxe payée en relation avec la présente requête en inscription de changements :

8.2 Mode de paiement :

9. Feuilles supplémentaires et pièces jointes

Cocher cette case si des feuilles supplémentaires ou des pièces sont jointes et indiquer le nombre total de ces feuilles et de ces pièces :



FORMULAIRE INTERNATIONAL TYPE N° 4

REQUETE EN INSCRIPTION D'UN CHANGEMENT
DE TITULAIRE

en ce qui concerne des enregistrements de marques ou
des demandes d'enregistrement de marques

présentée à l'office de

Réservé à l'office

Numéro de référence du titulaire
ou du déposant* :
Numéro de référence du mandataire* :

1. **Requête en inscription**

Il est demandé par la présente requête l'inscription du changement de titulaire indiqué ci-après.

2. **Enregistrement(s) ou demande(s) visé(s)**

La présente requête porte sur les enregistrements ou les demandes ci-après :

2.1 Numéros des enregistrements :

2.2 Numéros des demandes** :

2.3 Si la place prévue au point 2.1 ou 2.2 est insuffisante, cocher cette case et fournir les éléments d'information sur une feuille supplémentaire.

* Le numéro de référence attribué par le titulaire ou le déposant ou le numéro de référence attribué par le mandataire à la présente requête peuvent être indiqués ici.

** Lorsqu'une demande n'a pas encore de numéro ou que son numéro n'est pas connu du déposant ou de son mandataire, il est possible de désigner cette demande : i) en indiquant le numéro provisoire attribué le cas échéant par l'office, ou ii) en fournissant une copie de la demande, ou iii) en fournissant une reproduction de la marque, accompagnée de l'indication de la date à laquelle, à la connaissance du déposant ou de son mandataire, l'office a reçu la demande et d'un numéro d'identification attribué à la demande par le déposant ou son mandataire.



3. Produits ou services concernés par le changement

- 3.1 Cocher cette case lorsque tous les produits ou services énumérés dans les demandes ou les enregistrements mentionnés dans la rubrique 2 sont concernés par le changement.
- 3.2 Cocher cette case lorsque la rubrique 2 ne mentionne qu'une seule demande ou un seul enregistrement et lorsque seulement quelques-uns des produits ou des services énumérés dans cette demande ou cet enregistrement sont concernés par le changement et indiquer les produits ou les services qui devraient figurer dans la demande ou l'enregistrement du nouveau titulaire (auquel cas les produits ou les services non indiqués demeureront dans la demande ou l'enregistrement du déposant ou du titulaire) :
- 3.3 Cocher cette case lorsque la rubrique 2 mentionne plusieurs demandes ou enregistrements et si, pour au moins l'une de ces demandes ou l'un de ces enregistrements, le changement ne concerne pas la totalité des produits ou des services énumérés. Si tel est le cas, indiquer sur une feuille supplémentaire, séparément pour chaque demande ou enregistrement, si le changement concerne la totalité des produits ou des services ou uniquement quelques-uns d'entre eux. Pour les demandes ou les enregistrements dans lesquels uniquement quelques produits ou services sont concernés par le changement, procéder comme pour le point 3.2.
-

4. Base du changement de titulaire

4.1 Le changement de titulaire résulte d'un contrat.

L'un des documents ci-après est joint :

4.1.1 une copie du contrat, certifiée conforme à l'original.

4.1.2 un extrait du contrat, certifié conforme à l'original.

4.1.3 un certificat de cession.

4.1.4 un document de cession.

4.2 Le changement de titulaire résulte d'une fusion.

Une copie, certifiée conforme à l'original, du document
ci-après, apportant la preuve de la fusion, est jointe :

4.2.1 extrait du registre du commerce.

4.2.2 autre document émanant de l'autorité compétente.

4.3 Le changement de titulaire ne résulte ni d'un contrat ni
d'une fusion.

4.3.1 Une copie, certifiée conforme à l'original, d'un
document apportant la preuve du changement est jointe.



5. Titulaire(s) ou déposant(s)

5.1 Si le titulaire ou le déposant est une personne physique,

a) nom de famille ou nom principal de cette personne* :

b) prénom(s) ou nom(s) secondaire(s) de cette personne* :

5.2 Si le titulaire ou le déposant est une personne morale,
dénomination officielle complète de cette personne :

5.3 Adresse (y compris le code postal et le pays) :

Numéro(s) de téléphone :
(avec l'indicatif de zone)

Numéro(s) de télécopieur :
(avec l'indicatif de zone)

5.4 Cocher cette case si plusieurs titulaires ou déposants sont concernés par ce changement; si tel est le cas, en dresser la liste sur une feuille supplémentaire et indiquer, pour chacun d'eux, les éléments d'information demandés aux points 5.1 ou 5.2 et 5.3.

5.5 Cocher cette case si le titulaire ou le déposant, ou l'un des titulaires ou des déposants, a changé de nom ou d'adresse sans demander l'inscription de ce changement, et joindre un document attestant que la personne ayant transféré la titularité et le titulaire ou le déposant sont une seule et même personne.

6. Mandataire du titulaire ou du déposant

6.1 Nom :

6.2 Adresse (y compris le code postal et le pays) :

Numéro(s) de téléphone :
(avec l'indicatif de zone)

Numéro(s) de télécopieur :
(avec l'indicatif de zone)

6.3 Numéro d'ordre du pouvoir** :

* Les noms à indiquer sous a) et b) sont ceux qui figuraient dans les demandes auxquelles a trait la présente requête ou qui sont inscrits en ce qui concerne les enregistrements sur lesquels porte ladite requête.

** Ne rien indiquer si un numéro d'ordre n'a pas été ou n'a pas encore été attribué au pouvoir ou si le numéro d'ordre n'est pas encore connu du titulaire ou déposant ou du mandataire.



7. Domicile élu du titulaire ou du déposant

8. Nouveau(x) propriétaire(s)

8.1 Si le nouveau propriétaire est une personne physique,

a) nom de famille ou nom principal de cette personne* :

b) prénom(s) ou nom(s) secondaire(s) de cette personne* :

8.2 Si le nouveau propriétaire est une personne morale,
dénomination officielle complète de cette personne :

8.3 Adresse (y compris le code postal et le pays) :

Numéro(s) de téléphone :
(avec l'indicatif de zone)

Numéro(s) de télécopieur :
(avec l'indicatif de zone)

8.4 Etat dont le nouveau propriétaire est ressortissant :

Etat du domicile :

Etat de l'établissement** :

8.5 Si le nouveau propriétaire est une personne morale, indiquer

- la forme juridique de la personne morale :

- l'Etat, et, le cas échéant, la division territoriale de cet Etat,
dont la législation a servi de cadre à la constitution de ladite
personne morale :

8.6 Cocher cette case en cas de pluralité de nouveaux
propriétaires; si tel est le cas, en dresser la liste sur
une feuille supplémentaire et indiquer, pour chacun d'eux,
les éléments d'information demandés aux points 8.1 ou 8.2,
8.3, 8.4 et 8.5***.

* Les noms à indiquer sous a) et b) sont soit les noms complets du nouveau
propriétaire soit les noms utilisés habituellement par celui-ci.

** On entend par "établissement" un établissement industriel ou commercial
effectif et sérieux.

*** Lorsque la liste figurant sur la feuille supplémentaire indique plusieurs
nouveaux propriétaires avec des adresses différentes mais qu'il n'y a pas de
mandataire, l'adresse à utiliser pour la correspondance doit être soulignée sur la
feuille supplémentaire.



9. Mandataire du nouveau propriétaire

9.1 Le nouveau propriétaire n'a pas de mandataire.

9.2 Le nouveau propriétaire a un mandataire.

9.2.1 Identité du mandataire

9.2.1.1 Nom :

9.2.1.2 Adresse (y compris le code postal et le pays) :

Numéro(s) de téléphone :
(avec l'indicatif de zone)

Numéro(s) de télécopieur :
(avec l'indicatif de zone)

9.2.2 Le pouvoir a déjà été remis à l'office.
Numéro d'ordre :*

9.2.3 Le pouvoir est joint.

9.2.4 Le pouvoir sera remis à une date ultérieure.

9.2.5 Aucun pouvoir n'est nécessaire.

10. Domicile élu du nouveau propriétaire**

* Ne rien indiquer si un numéro d'ordre n'a pas été ou n'a pas encore été attribué au pouvoir ou si le nouveau propriétaire ou le mandataire ne connaît pas encore le numéro d'ordre.

** Le domicile élu doit être indiqué dans l'emplacement réservé à cet effet sous le titre de la rubrique 10 lorsque le nouveau propriétaire ou, en cas de pluralité de nouveaux propriétaires, la totalité des nouveaux propriétaires n'a ni domicile ni établissement industriel ou commercial effectif et sérieux sur le territoire de la Partie contractante dont l'office est l'office mentionné sur la première page de la présente requête, sauf lorsqu'un mandataire est indiqué dans la rubrique 9.



11. Signature ou sceau

11.1 Nom de la personne physique qui signe ou dont le sceau est utilisé :

11.2 Cocher la case appropriée selon que la signature est donnée, ou le sceau utilisé, par ou au nom du

11.2.1 titulaire ou déposant.

11.2.2 nouveau propriétaire.

11.2.3 mandataire.

11.3 Date de signature ou d'apposition du sceau :

11.4 Signature ou sceau :

12. Taxe

12.1 Monnaie et montant de la taxe payée en relation avec la présente requête en inscription d'un changement de titulaire :

12.2 Mode de paiement :

13. Feuilles supplémentaires et pièces jointes

Cocher cette case si des feuilles supplémentaires ou des pièces sont jointes et indiquer le nombre total de ces feuilles et de ces pièces :



FORMULAIRE INTERNATIONAL TYPE N° 5

CERTIFICAT DE CESSION

en ce qui concerne des enregistrements de marques
ou des demandes d'enregistrement de marques

présenté à l'office de

Réservé à l'office

1. **Certification**

Les cédant(s) et cessionnaire(s) soussignés certifient que la titularité des enregistrements ou des demandes indiqués ci-après a été cédée par contrat.

2. **Enregistrement(s) ou demande(s) visé(s)**

Le présent certificat porte sur la cession des enregistrements ou des demandes ci-après :

2.1 Numéros des enregistrements :

2.2 Numéros des demandes* :

2.3 Si la place prévue au point 2.1 ou 2.2 est insuffisante, cocher cette case et fournir les éléments d'information sur une feuille supplémentaire.

* Lorsqu'une demande n'a pas encore de numéro ou que son numéro n'est pas connu du cédant ou de son mandataire, il est possible de désigner cette demande : i) en indiquant le numéro provisoire attribué le cas échéant par l'office, ou ii) en fournissant une copie de la demande, ou iii) en fournissant une reproduction de la marque, accompagnée de l'indication de la date à laquelle, à la connaissance du cédant ou de son mandataire, l'office a reçu la demande et d'un numéro d'identification attribué à la demande par le cédant ou son mandataire.



3. Produits ou services concernés par la cession

- 3.1 Cocher cette case lorsque tous les produits ou services énumérés dans les demandes ou les enregistrements mentionnés dans la rubrique 2 ont été concernés par la cession.
- 3.2 Cocher cette case lorsque la rubrique 2 ne mentionne qu'une seule demande ou un seul enregistrement et lorsque seulement quelques-uns des produits ou des services énumérés dans cette demande ou cet enregistrement ont été concernés par la cession et indiquer les produits ou services qui ont été concernés par la cession :
- 3.3 Cocher cette case lorsque la rubrique 2 mentionne plusieurs demandes ou enregistrements et si, pour au moins l'une de ces demandes ou l'un de ces enregistrements, la cession n'a pas concerné la totalité des produits ou des services énumérés. Si tel est le cas, indiquer sur une feuille supplémentaire, séparément pour chaque demande ou enregistrement, si la cession a concerné la totalité des produits ou des services ou uniquement quelques-uns d'entre eux. Pour les demandes ou les enregistrements dans lesquels uniquement quelques produits ou services ont été concernés par la cession, procéder comme pour le point 3.2.
-



4. Cédant(s)

4.1 Si le cédant est une personne physique,

a) nom de famille ou nom principal de cette personne* :

b) prénom(s) ou nom(s) secondaire(s) de cette personne* :

4.2 Si le cédant est une personne morale,

dénomination officielle complète de cette personne :

4.3 Adresse (y compris le code postal et le pays) :

Numéro(s) de téléphone :
(avec l'indicatif de zone)

Numéro(s) de télécopieur :
(avec l'indicatif de zone)

4.4 Cocher cette case en cas de pluralité de cédants; si tel est le cas, en dresser la liste sur une feuille supplémentaire et indiquer, pour chacun d'eux, les éléments d'information demandés aux points 4.1 ou 4.2 et 4.3.

* Les noms à indiquer sous a) et b) sont ceux qui figuraient dans les demandes auxquelles a trait le présent certificat ou qui sont inscrits en ce qui concerne les enregistrements sur lesquels porte ledit certificat.



5. Cessionnaire(s)

5.1 Si le cessionnaire est une personne physique,

a) nom de famille ou nom principal de cette personne* :

b) prénom(s) ou nom(s) secondaire(s) de cette personne* :

5.2 Si le cessionnaire est une personne morale,

dénomination officielle complète de cette personne :

5.3 Adresse (y compris le code postal et le pays) :

Numéro(s) de téléphone :
(avec l'indicatif de zone)

Numéro(s) de télécopieur :
(avec l'indicatif de zone)

5.4 Cocher cette case en cas de pluralité de cessionnaires; si tel est le cas, en dresser la liste sur une feuille supplémentaire et indiquer, pour chacun d'eux, les éléments d'information demandés aux points 5.1 ou 5.2 et 5.3.

* Les noms à indiquer sous a) et b) sont soit les noms complets du cessionnaire soit les noms utilisés habituellement par celui-ci.



6. Signatures ou sceaux

6.1 Signature(s) ou sceau(x) du ou des cédants

6.1.1 Nom de la ou des personnes physiques qui signent ou dont les sceaux sont utilisés :

6.1.2 Date de signature ou d'apposition du ou des sceaux :

6.1.3 Signature(s) ou sceau(x) :

6.2 Signature(s) ou sceau(x) du ou des cessionnaires

6.2.1 Nom de la ou des personnes physiques qui signent ou dont les sceaux sont utilisés :

6.2.2 Date de signature ou d'apposition du ou des sceaux :

6.2.3 Signature(s) ou sceau(x) :

7. Feuilles supplémentaires et pièces jointes

Cocher cette case si des feuilles supplémentaires ou des pièces sont jointes et indiquer le nombre total de ces feuilles et de ces pièces :



FORMULAIRE INTERNATIONAL TYPE N° 6

DOCUMENT DE CESSION

en ce qui concerne des enregistrements de marques
ou des demandes d'enregistrement de marques

présenté à l'office de

Réservé à l'office

1. **Déclaration de cession**

Le(s) cédant(s) soussigné(s) cède(ent) au(x) cessionnaire(s) soussigné(s)
la titularité des enregistrements ou des demandes indiqués ci-dessous.

2. **Enregistrement(s) ou demande(s) visé(s)**

Le présent document porte sur la cession des enregistrements ou des
demandes ci-après :

2.1 Numéros des enregistrements :

2.2 Numéros des demandes* :

2.3 Si la place prévue au point 2.1 ou 2.2 est insuffisante,
cocher cette case et fournir les éléments d'information sur
une feuille supplémentaire.

* Lorsqu'une demande n'a pas encore de numéro ou que son numéro n'est pas connu
du cédant ou de son mandataire, il est possible de désigner cette demande : i) en
indiquant le numéro provisoire attribué le cas échéant par l'office, ou ii) en
fournissant une copie de la demande, ou iii) en fournissant une reproduction de la
marque, accompagnée de l'indication de la date à laquelle, à la connaissance du
cédant ou de son mandataire, l'office a reçu la demande et d'un numéro
d'identification attribué à la demande par le cédant ou son mandataire.



3. Produits ou services concernés par la cession

3.1 Cocher cette case lorsque tous les produits ou services énumérés dans les demandes ou les enregistrements mentionnés dans la rubrique 2 sont concernés par la cession.

3.2 Cocher cette case lorsque la rubrique 2 ne mentionne qu'une seule demande ou un seul enregistrement et lorsque seulement quelques-uns des produits ou des services énumérés dans cette demande ou cet enregistrement sont concernés par la cession et indiquer les produits ou services qui sont concernés par la cession :

3.3 Cocher cette case lorsque la rubrique 2 mentionne plusieurs demandes ou enregistrements et si, pour au moins l'une de ces demandes ou l'un de ces enregistrements, la cession ne concerne pas la totalité des produits ou des services énumérés. Si tel est le cas, indiquer sur une feuille supplémentaire, séparément pour chaque demande ou enregistrement, si la cession concerne la totalité des produits ou des services ou uniquement quelques-uns d'entre eux. Pour les demandes ou les enregistrements dans lesquels uniquement quelques produits ou services sont concernés par la cession, procéder comme pour le point 3.2.



4. Cédant(s)

4.1 Si le cédant est une personne physique,

a) nom de famille ou nom principal de cette personne* :

b) prénom(s) ou nom(s) secondaire(s) de cette personne* :

4.2 Si le cédant est une personne morale,

dénomination officielle complète de cette personne :

4.3 Adresse (y compris le code postal et le pays) :

Numéro(s) de téléphone :
(avec l'indicatif de zone)

Numéro(s) de télécopieur :
(avec l'indicatif de zone)

4.4 Cocher cette case en cas de pluralité de cédants; si tel est le cas, en dresser la liste sur une feuille supplémentaire et indiquer, pour chacune d'elles, les éléments d'information demandés aux points 4.1 ou 4.2 et 4.3.

* Les noms à indiquer sous a) et b) sont ceux qui figuraient dans les demandes auxquelles a trait le présent document ou qui sont inscrits en ce qui concerne les enregistrements sur lesquels porte ledit document.



5. Cessionnaire(s)

5.1 Si le cessionnaire est une personne physique,

a) nom de famille ou nom principal de cette personne* :

b) prénom(s) ou nom(s) secondaire(s) de cette personne* :

5.2 Si le cessionnaire est une personne morale,
dénomination officielle complète de cette personne :

5.3 Adresse (y compris le code postal et le pays) :

Numéro(s) de téléphone :
(avec l'indicatif de zone)

Numéro(s) de télécopieur :
(avec l'indicatif de zone)

5.4 Cocher cette case en cas de pluralité de cessionnaires; si tel est le cas, en dresser la liste sur une feuille supplémentaire et indiquer, pour chacun d'eux, les éléments d'information demandés aux points 5.1 ou 5.2 et 5.3.

6. Indications supplémentaires (voir l'annexe du présent formulaire (ci-joint))

(la fourniture de l'une ou l'autre de ces indications est facultative aux fins de l'inscription du changement de titulaire)

Cocher cette case si l'annexe est utilisée.

* Les noms à indiquer sous a) et b) sont soit les noms complets du cessionnaire soit les noms utilisés habituellement par celui-ci.



7. Signatures ou sceaux

7.1 Signature(s) ou sceau(x) du ou des cédants

7.1.1 Nom de la ou des personnes physiques qui signent ou dont les sceaux sont utilisés :

7.1.2 Date de signature ou d'apposition du ou des sceaux :

7.1.3 Signature(s) ou sceau(x) :

7.2 Signature(s) ou sceau(x) du ou des cessionnaires

7.2.1 Nom de la ou des personnes physiques qui signent ou dont les sceaux sont utilisés :

7.2.2 Date de signature ou d'apposition du ou des sceaux :

7.2.3 Signature(s) ou sceau(x) :

8. Feuilles supplémentaires, pièces jointes et annexe

Cocher cette case si des feuilles supplémentaires ou des pièces sont jointes et indiquer le nombre total de ces feuilles et de ces pièces :

Cocher cette case si une annexe est jointe et indiquer le nombre des pages de l'annexe et le nombre des éventuelles feuilles supplémentaires accompagnant l'annexe :

Annexe du formulaire n° 6

Indications supplémentaires relatives
à un document de cession (rubrique 6)

A. Cession de l'entreprise ou du fonds de commerce

- a) Cocher cette case lorsque la cession est effectuée avec l'entreprise ou le fonds de commerce correspondant pour tous les produits ou services indiqués dans la demande ou l'enregistrement mentionné dans la rubrique 2 du document de cession.
- b) Cocher cette case lorsque la rubrique 2 du document de cession ne mentionne qu'une seule demande ou un seul enregistrement et lorsque la cession est effectuée avec l'entreprise ou le fonds de commerce correspondant pour quelques-uns seulement des produits ou des services énumérés dans cette demande ou cet enregistrement et indiquer les produits ou les services pour lesquels la cession comprend l'entreprise ou le fonds de commerce correspondant :
- c) Cocher cette case lorsque la rubrique 2 du document de cession mentionne plusieurs demandes ou enregistrements et si, pour au moins l'une de ces demandes ou l'un de ces enregistrements, la cession est effectuée avec l'entreprise ou le fonds de commerce correspondant pour une partie des produits ou des services énumérés. Si tel est le cas, indiquer sur une feuille supplémentaire, séparément pour chaque demande ou enregistrement, si la cession est effectuée avec l'entreprise ou le fonds de commerce correspondant pour la totalité des produits ou des services ou uniquement quelques-uns d'entre eux. S'agissant des demandes ou des enregistrements pour lesquels la cession est effectuée avec l'entreprise ou le fonds de commerce correspondant pour quelques-uns seulement des produits ou des services, procéder comme pour le point b).



B. Cession de droits résultant de l'usage

Les droits, résultant de l'usage de la marque, sont cédés en ce qui concerne

- a) tous les enregistrements et toutes les demandes.
- b) uniquement les enregistrements ou les demandes ci-après :

C. Cession du droit d'engager une action en justice

Le cessionnaire a le droit d'engager une action en justice pour toute atteinte portée dans le passé.

D. Contrepartie

- a) La cession est effectuée contre une somme d'argent reçue.
- b) La cession est effectuée moyennant une somme d'argent reçue et toute autre contrepartie valable.
- c) Le cédant reconnaît avoir reçu la contrepartie susmentionnée.

E. Date effective de la cession

- a) La cession est effective à la date de la signature du présent document de cession.
- b) La cession est effective à compter de la date suivante :



FORMULAIRE INTERNATIONAL TYPE N° 7

REQUETE EN RECTIFICATION D'ERREURS

dans des enregistrements de marques
ou des demandes d'enregistrement de marques

présentée à l'office de

Réservé à l'office

Numéro de référence du titulaire
ou du déposant* :
Numéro de référence du mandataire* :

1. Requête en rectification

Il est demandé par la présente requête de procéder aux rectifications indiquées ci-après.

2. Enregistrement(s) ou demande(s) visé(s)

La présente requête porte sur les enregistrements ou les demandes ci-après :

2.1 Numéros des enregistrements :

2.2 Numéros des demandes** :

2.3 Si la place prévue au point 2.1 ou 2.2 est insuffisante, cocher cette case et fournir les éléments d'information sur une feuille supplémentaire.

* Le numéro de référence attribué par le titulaire ou le déposant ou le numéro de référence attribué par le mandataire à la présente requête peuvent être indiqués ici.

** Lorsqu'une demande n'a pas encore de numéro ou que son numéro n'est pas connu du déposant ou de son mandataire, il est possible de désigner cette demande : i) en indiquant le numéro provisoire attribué le cas échéant par l'office, ou ii) en fournissant une copie de la demande, ou iii) en fournissant une reproduction de la marque, accompagnée de l'indication de la date à laquelle, à la connaissance du déposant ou de son mandataire, l'office a reçu la demande et d'un numéro d'identification attribué à la demande par le déposant ou son mandataire.



3. Titulaire(s) ou déposant(s)

3.1 Si le titulaire ou le déposant est une personne physique,

a) nom de famille ou nom principal de cette personne* :

b) prénom(s) ou nom(s) secondaire(s) de cette personne* :

3.2 Si le titulaire ou le déposant est une personne morale,
dénomination officielle complète de cette personne :

3.3 Adresse (y compris le code postal et le pays) :

Numéro(s) de téléphone :
(avec l'indicatif de zone)

Numéro(s) de télécopieur :
(avec l'indicatif de zone)

3.4 Cocher cette case en cas de pluralité de titulaires ou de
déposants; si tel est le cas, en dresser la liste sur une
feuille supplémentaire et indiquer, pour chacun d'eux, les
éléments d'information demandés aux points 3.1 ou 3.2 et 3.3.

4. Mandataire

4.1 Nom :

4.2 Adresse (y compris le code postal et le pays) :

Numéro(s) de téléphone :
(avec l'indicatif de zone)

Numéro(s) de télécopieur :
(avec l'indicatif de zone)

4.3 Numéro d'ordre du pouvoir** :

* Les noms à indiquer sous a) et b) sont ceux qui figuraient dans les
demandes auxquelles a trait la présente requête ou qui sont inscrits en ce qui
concerne les enregistrements sur lesquels porte ladite requête.

** Ne rien indiquer si un numéro d'ordre n'a pas été ou n'a pas encore été
attribué au pouvoir ou si le numéro d'ordre n'est pas encore connu du
titulaire ou déposant ou du mandataire.



5. Domicile élu

6. Indication des erreurs et des rectifications

6.1 Eléments à corriger :

Eléments après rectification :

6.2 Cocher cette case si la place prévue ci-dessus est insuffisante; si tel est le cas, indiquer sur une feuille supplémentaire les éléments à rectifier et les éléments après rectification.

7. Signature ou sceau

7.1 Nom de la personne physique qui signe ou dont le sceau est utilisé :

7.2 Cocher la case appropriée selon que la signature est donnée, ou le sceau utilisé, par ou au nom du

7.2.1 titulaire ou déposant.

7.2.2 mandataire.

7.3 Date de signature ou d'apposition du sceau :

7.4 Signature ou sceau :



8. Taxe

8.1 Monnaie et montant de la taxe payée en relation avec la présente requête en rectification :

8.2 Mode de paiement :

9. Feuilles supplémentaires et pièces jointes

Cocher cette case si des feuilles supplémentaires ou des pièces sont jointes et indiquer le nombre total de ces feuilles et de ces pièces :



FORMULAIRE INTERNATIONAL TYPE N° 8

REQUETE EN RENOUVELLEMENT D'UN ENREGISTREMENT

présentée à l'office de

Réservé à l'office

Numéro de référence du titulaire* :

Numéro de référence du mandataire* :

1. **Demande de renouvellement**

La présente requête en renouvellement porte sur l'enregistrement indiqué ci-après.

2. **Enregistrement visé**

2.1 Numéro de l'enregistrement :

2.2 Date de dépôt de la demande qui a abouti à
l'enregistrement :

Date de l'enregistrement :

* Le numéro de référence attribué par le titulaire ou le numéro de référence attribué par le mandataire à la présente requête en renouvellement peuvent être indiqués ici.



3. Titulaire(s)

3.1 Si le titulaire est une personne physique,

a) nom de famille ou nom principal de cette personne* :

b) prénom(s) ou nom(s) secondaire(s) de cette personne* :

3.2 Si le titulaire est une personne morale,
dénomination officielle complète de cette personne :

3.3 Adresse (y compris le code postal et le pays) :

Numéro(s) de téléphone :
(avec l'indicatif de zone)

Numéro(s) de télécopieur :
(avec l'indicatif de zone)

3.4 Cocher cette case en cas de pluralité de titulaires; si tel est le cas, en dresser la liste sur une feuille supplémentaire et indiquer, pour chacun d'eux, les éléments d'information demandés aux points 3.1 ou 3.2 et 3.3.

* Les noms à indiquer sous a) et b) sont ceux qui sont inscrits en ce qui concerne l'enregistrement sur lequel porte la présente requête.



4. Mandataire du titulaire

4.1 Nom :

4.2 Adresse (y compris le code postal et le pays) :

Numéro(s) de téléphone :
(avec l'indicatif de zone)

Numéro(s) de télécopieur :
(avec l'indicatif de zone)

4.3 Numéro d'ordre du pouvoir* :

5. Domicile élu du titulaire

* Ne rien indiquer si un numéro d'ordre n'a pas été ou n'a pas encore été attribué au pouvoir ou si le numéro d'ordre n'est pas encore connu du titulaire ou du mandataire.



6. Produits ou services*

- 6.1 Le renouvellement est demandé pour tous les produits ou services couverts par l'enregistrement.
- 6.2 Le renouvellement est demandé uniquement pour les produits ou les services ci-après couverts par l'enregistrement** :
- 6.3 Le renouvellement est demandé pour tous les produits ou services couverts par l'enregistrement sauf*** :
- 6.4 Cocher cette case si la place prévue ci-dessus est insuffisante et utiliser une feuille supplémentaire.
-

* Ne cocher que l'une des cases 6.1, 6.2 ou 6.3.

** La liste des produits ou des services pour lesquels le renouvellement est demandé doit être présentée de la même façon qu'elle figure dans l'enregistrement (produits ou services groupés selon les classes de la classification de Nice, avec, en premier, l'indication du numéro de la classe correspondante, et présentés dans l'ordre des classes de cette classification lorsqu'ils appartiennent à plus d'une classe).

*** Les produits ou les services pour lesquels le renouvellement n'est pas demandé doivent, lorsqu'ils appartiennent à plusieurs classes de la classification de Nice, être groupés selon les classes de cette classification, avec, en premier, l'indication du numéro de la classe correspondante, et être présentés dans l'ordre des classes de ladite classification.



7. **Personne, autre que le titulaire ou le mandataire du titulaire, qui dépose la présente requête en renouvellement**

IMPORTANT : Une personne autre que le titulaire ou le mandataire du titulaire ne peut déposer une requête en renouvellement que si la Partie contractante concernée l'admet. De ce fait, le présent point ne peut être complété si la Partie contractante dont l'office est l'office mentionné en première page de la présente requête en renouvellement ne permet pas qu'une requête en renouvellement soit déposée par une personne autre que le titulaire ou le mandataire du titulaire.

Cocher cette case si la présente requête en renouvellement est déposée par une personne autre que le titulaire ou le mandataire du titulaire.

7.1 Si la personne est une personne physique,

a) nom de famille ou nom principal de cette personne :

b) prénom(s) ou nom(s) secondaire(s) de cette personne :

7.2 Si la personne est une personne morale,
dénomination officielle complète de cette personne :

7.3 Adresse (y compris le code postal et le pays) :

Numéro(s) de téléphone :
(avec l'indicatif de zone)

Numéro(s) de télécopieur :
(avec l'indicatif de zone)



8. Signature ou sceau

8.1 Nom de la personne physique qui signe ou dont le sceau est utilisé :

8.2 Cocher la case appropriée selon que la signature est donnée, ou le sceau utilisé, par ou au nom du

8.2.1 titulaire.

8.2.2 mandataire du titulaire.

8.2.3 personne visée au point 7.

8.3 Date de signature ou d'apposition du sceau :

8.4 Signature ou sceau :

9. Taxe

9.1 Monnaie et montant de la taxe payée en relation avec la présente requête en renouvellement :

9.2 Mode de paiement :

10. Feuilles supplémentaires

Cocher cette case si des feuilles supplémentaires sont jointes et indiquer le nombre total de ces feuilles :

[Fin du document]